



Appel à la mobilisation générale des organisations syndicales FO, CGT, Solidaires, CNT de Moselle

Les Unions départementales FO, CGT, Solidaires, CNT de Moselle considèrent que la colère des femmes et des hommes salariés, chômeurs, retraités, bénéficiaires des minima sociaux, des lycéens, étudiants qui s'exprime, sous diverses formes, depuis plusieurs semaines est légitime et profonde. Au-delà des questions de pouvoir d'achat, celle-ci s'exprime de manière plus large contre la destruction de notre modèle social : code du travail, convention collective, statut, protection sociale collective et services publics.

Les dernières annonces du gouvernement, gagné par l'inquiétude, conduisant à annuler temporairement l'augmentation du prix de carburant et de l'énergie programmée en janvier ne sont pas de nature à calmer les revendications et la colère.

La prétendue augmentation du SMIC de 3 % relève aussi de l'imposture ; laquelle est significative du mépris qu'affichent régulièrement le président de la République et son gouvernement. Elle ne peut conduire qu'à attiser les mécontentements et la révolte. Cette annonce est d'autant plus scandaleuse que le budget 2019 prévoit la transformation du CICE en baisse permanente de cotisations patronales pour un coût en 2019 de 40 milliards d'euros.

Les Unions départementales FO, CGT, Solidaires, CNT de Moselle s'indignent de l'injonction du gouvernement du 5 décembre qui demande « aux forces politiques, aux forces syndicales, au patronat de lancer un appel clair et explicite au calme et au respect du cadre républicain ».

Elles considèrent que c'est le gouvernement, lui-même, qui est responsable de la colère et de la violence et rappellent qu'en toute responsabilité elles ne sont pas les auxiliaires du gouvernement ; elles rappellent leur attachement à l'indépendance des syndicats qui ne peuvent accompagner, ni nationalement ni localement, les politiques gouvernementales.

Elles dénoncent par ailleurs la répression parfois sans retenue des actions de mobilisation notamment chez NEUHAUSER et vis-à-vis de la légitime colère des lycéens et lycéennes (Thionville), des étudiants et étudiantes, mobilisés contre parcoursSup, la réforme des lycées et la hausse de droits d'inscription pour les étudiants extra-européens. Elles rappellent leur opposition à toute forme de discrimination ; raciste, xénophobe, sexiste, syndical...

Comme organisations syndicales responsables, elles appellent le gouvernement et le patronat à renoncer à leur politique commune de remise en cause des acquis – notamment celle en préparation sur l'indemnisation des chômeurs et sur la réforme des retraites - et à ouvrir sans tarder des négociations sur les salaires, le SMIC, les retraites, les allocations et les minima sociaux.

Les Unions départementales FO, CGT, Solidaires, CNT de Moselle demandent solennellement au gouvernement de répondre leurs revendications et à prendre les mesures nécessaires pour les satisfaire :

Pouvoir d'achat :

- Augmentation générale des salaires, du point d'indice des fonctionnaires, des retraites, allocations et minima sociaux ;
- Augmentation très forte du SMIC ;
- Annulation de l'augmentation de la CSG de 1,7 %,
- Mise en place immédiate d'une prime de transport obligatoire pour tous ; mise en place d'un véritable politique des transports écologique. Il est urgent d'investir massivement dans le réseau ferroviaire, de remettre en service des lignes abandonnées, d'en créer de nouvelles et de relancer le fret ferroviaire ; développement partout des transports en commun accessibles et qui tendent vers la gratuité.

Défense de notre modèle social :

- Rétablissement de la hiérarchie des normes et donc abrogation de la loi El Khomri et des ordonnances Macron ;
- Maintien de tous les régimes de retraite et du Code des pensions civiles et militaires et retrait du projet de réforme sur la retraite par points ;
- Maintien des principes fondateurs de la Sécurité sociale et notamment de son financement par le salaire différé ; abrogation des baisses des cotisations salariales et abrogation des dizaines de milliards d'euros d'exonération de cotisations patronales.
- Défense du Régime d'assurance chômage, contre la mainmise de l'État et la baisse des droits des chômeurs ;
- Défense et rétablissement des Services publics républicains au plus près de la population ; arrêt des suppressions de postes et attribution des moyens budgétaires nécessaires ;
- Mise en place d'une fiscalité plus juste fondée sur une véritable progressivité de l'impôt sur le revenu.

Compte tenu de la gravité de la situation, les Unions départementales FO, CGT, Solidaires, CNT de Moselle décident de déposer, pour la première fois, auprès du Préfet de la Moselle un préavis de grève interprofessionnelle à durée indéterminée.

Elles appellent l'ensemble de leurs syndicats et sections syndicales à tenir, dans l'unité la plus large, des réunions de discussion ou des assemblées générales des salariés pour prendre toutes les initiatives nécessaires, notamment la grève si les conditions le permettent, pour défendre les légitimes revendications !

Au-delà de cet appel commun, toutes les organisations syndicales signataires continueront par ailleurs à défendre leurs propres revendications et à prendre les initiatives qu'elles jugeront nécessaires pour engager une mobilisation générale de l'ensemble des travailleuses et travailleurs.

Metz, le 7 décembre 2018